

FR

FR

FR



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le
C(2009) XXX final

DÉCISION DE LA COMMISSION

du

relative au financement d'actions humanitaires sur le budget général des Communautés européennes dans la Grande Corne de l'Afrique

(ECHO/-HF/BUD/2009/01000)

DÉCISION DE LA COMMISSION

du

relative au financement d'actions humanitaires sur le budget général des Communautés européennes dans la Grande Corne de l'Afrique¹

(ECHO/-HF/BUD/2009/01000)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE, Euratom) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire², et notamment son **article 2**, son **article 4** et son article 15, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) La population des régions arides et semi-arides de la Grande Corne de l'Afrique a été, pour la troisième année consécutive, gravement touchée par la sécheresse et les risques incessants qu'ils soient naturels ou d'origine humaine (conflits).
- (2) L'insuffisance de pluviosité récurrente dans la partie centrale de la Corne de l'Afrique se produit à un moment critique, faisant obstacle au processus de rétablissement de la population qui est déjà extrêmement vulnérable aux sécheresses répétées et aux épidémies qui touchent les hommes et le bétail.
- (3) La forte croissance démographique, la dégradation de l'environnement et l'absence de développement à long terme ont engendré une pression insoutenable sur les rares ressources naturelles, en particulier l'eau et les zones de pâturage. Il en résulte des conflits toujours plus intenses autour des ressources, qui font fréquemment des morts et des blessés parmi les populations pastorales, et qui créent des tensions grandissantes dans une région déjà extrêmement instable.
- (4) Un grand nombre de populations pastorales des zones arides vivent dans une dépendance chronique vis-à-vis de l'aide extérieure et souffrent d'un manque d'accès aux services de base. Il en résulte une forte malnutrition, des taux élevés de morbidité et de mortalité des enfants et un nombre croissant de pasteurs qui renoncent à leur activité. La forte malnutrition actuelle est le terreau idéal pour une détérioration brutale de la situation humanitaire durant les périodes de faibles précipitations.
- (5) La réponse aux situations de sécheresse récurrentes dans les pays concernés de la Corne de l'Afrique est inappropriée et trop peu d'attention est consacrée à la préparation à la sécheresse, à la promotion des capacités de résistance et à la protection des moyens de subsistance.

¹ Les régions de la Grande Corne de l'Afrique touchées sont: Djibouti, l'Érythrée, le sud et l'est de l'Éthiopie, le nord du Kenya, la Somalie et le nord de l'Ouganda.

² JO L 163 du 2.7.1996, p. 1.

- (6) D'après les estimations, plus de 12 millions de pasteurs et d'agro-pasteurs nomades et semi-nomades sont menacés par la sécheresse dans les régions arides et semi-arides de la Corne de l'Afrique.
- (7) Il convient de consolider les actions menées jusqu'ici pour préparer aux aléas de la sécheresse et atténuer ses effets, ainsi que d'harmoniser davantage au niveau régional la réponse à la sécheresse sous la forme d'actions de préparation dans la Grande Corne de l'Afrique, associées à une coordination accrue des interventions humanitaires.
- (8) Pour parvenir aux populations dans le besoin, l'aide doit passer par des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales, y compris des agences des Nations unies. La Commission européenne devrait donc exécuter le budget en gestion centralisée directe ou en gestion conjointe.
- (9) Aux fins de la présente décision, les pays de la Grande Corne de l'Afrique concernés sont Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et la Somalie.
- (10) D'après une évaluation de la situation humanitaire, il apparaît que la Communauté devrait financer des actions d'aide humanitaire pour une période de 12 mois.
- (11) Compte tenu du budget disponible, des contributions d'autres donateurs et de divers facteurs, on estime qu'un montant de 10 000 000 EUR, provenant de la ligne 23 02 01 du budget général 2009 des Communautés européennes, seront nécessaires pour fournir une assistance humanitaire à plus de 12,000,000 de personnes touchées par la sécheresse. Bien qu'en règle générale les actions financées par la présente décision doivent être cofinancées, l'ordonnateur, conformément à l'article 253 des modalités d'exécution du règlement financier, peut approuver le financement complet des actions.
- (12) La présente décision constitue une décision de financement au sens de l'article 75 du règlement financier (CE, Euratom) n° 1605/2002³, de l'article 90 des modalités d'exécution du règlement financier établies par le règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002⁴ et de l'article 15 des règles internes sur l'exécution du budget général des Communautés européennes⁵.
- (13) Conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1257/96, le comité d'aide humanitaire a émis un avis favorable, le

DÉCIDE:

Article premier

1. Conformément aux objectifs et aux principes généraux de l'aide humanitaire, la Commission approuve un montant total de 10 000 000 EUR au titre de la ligne 23 02 01 du budget général 2009 des Communautés européennes pour financer des opérations d'aide humanitaire dans le cadre de la décision régionale «sécheresse» en faveur de la Grande Corne de l'Afrique.
2. Conformément aux articles 2 et 4 du règlement n° 1257/96 du Conseil, les opérations humanitaires prévues dans la présente décision sont menées en vue d'atteindre les objectifs spécifiques suivants:

³ JO L 248 du 16.9.2002, p. 1.

⁴ JO L 357 du 31.12.2002, p. 1.

⁵ Décision C/2008/773 de la Commission du 5.3.2008.

- Contribuer à atténuer l'impact de la sécheresse actuelle et des cycles de sécheresse fréquents sur les communautés locales vulnérables visées.

Un montant de 9 000 000 EUR est affecté à cet objectif spécifique.

- Coordonner les opérations menées par les partenaires et sensibiliser davantage les populations des zones de la Grande Corne de l'Afrique touchées par la sécheresse sur la réduction des risques de sécheresse.

Un montant de 1 000 000 EUR est affecté à cet objectif spécifique.

Article 2

La Commission peut, si la situation humanitaire le justifie, réaffecter les montants fixés pour l'un des objectifs spécifiques visés à l'article 1^{er}, paragraphe 2, à l'autre de ces objectifs, sous réserve que le montant réaffecté représente moins de 20 % du montant total prévu par la présente décision et ne dépasse pas 2 000 000 EUR.

Article 3

1. La durée maximale de mise en œuvre de la présente décision est de 12 mois, à compter du 1^{er} juillet 2009.
2. Les dépenses au titre de la présente décision sont admissibles à partir du 1^{er} juillet 2009.
3. Si les actions envisagées dans la présente décision sont suspendues pour cause de force majeure ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension n'est pas prise en compte dans le calcul de la durée de mise en œuvre de la décision.

Article 4

1. La Commission exécute le budget en gestion centralisée directe ou en gestion conjointe avec des organisations internationales.
2. Les actions financées par la présente décision seront mises en œuvre soit par des organisations sans but lucratif qui satisfont aux critères d'admissibilité et aux autres critères appropriés énoncés à l'article 7 du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil, soit par des organisations internationales.
3. Compte tenu des spécificités de l'aide humanitaire, de la nature des activités à entreprendre, des contraintes particulières liées à la situation géographique et du degré d'urgence, les activités visées dans la présente décision peuvent être financées en intégralité conformément à l'article 253 des modalités d'exécution du règlement financier.

Article 5

La présente décision prend effet à la date de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

*Par la Commission
Membre de la Commission*



Décision Aide Humanitaire
23 02 01

Titre: Décision Régionale Sécheresse pour la Grande Corne de l'Afrique

Lieu de l'Opération: Grande Corne de l'Afrique

Montant de la Décision: EUR 10,000,000

Numéro référence de la Décision: ECHO/-HF/BUD/2009/01000

Exposé des motifs

1 – Justification, besoins et population cible.

1.1. - Justification:

La population de la Grande Corne de l'Afrique¹ (CDA) est sévèrement affectée par des événements récurrents et persistants, qui sont soit d'origine humaine (conflits) soit d'origine naturelle. Ces derniers correspondent notamment à des sécheresses dont la fréquence augmente rapidement, à des épidémies aussi bien de maladies d'origine humaine qu'animale, mais aussi et par contre à un degré moindre, à des inondations. Ces événements affectent une population vulnérable aux chocs dus à une combinaison de facteurs structureaux et de crises successives récentes.

L'échec de la courte saison des pluies dans la partie centrale de la région de la CDA (l'Est du Kenya, l'Ouest de l'Ethiopie, le Sud de la Somalie et le Nord de l'Erythrée ont reçus entre 25 et 75% des pluies normales pour la saison²) arrive après plusieurs mauvaises saisons des pluies consécutives, observées aussi bien en Somalie (3 mauvaises saisons consécutives), qu'en Ethiopie (3 mauvaises saisons consécutives), qu'au Kenya (2 mauvaises saisons consécutives) ou en Erythrée (2 mauvaises saisons consécutives). En conséquence, l'accès à l'eau et au pâturage s'est considérablement réduit, détériorant la santé des troupeaux et créant ainsi des conditions pour une crise humanitaire dans la région telle celle déclarée par le Gouvernement du Kenya le 9 Janvier dernier.

1 Les régions de la Grande Corne de l'Afrique affectées sont les suivantes: Djibouti, l'Erythrée, la Somalie, le Sud et l'Est de l'Ethiopie, le Nord Kenya et le Nord de l'Ouganda.

2 Source: Centre pour la Prédiction et les Applications du Climat de l'IGAD (ICPAC) - Décembre 2008

Ces mauvaises saisons des pluies successives se produisent alors que la population vivant dans les zones arides de la région se trouve encore dans un processus de récupération de la sécheresse précédente qui a sévèrement touché la Corne de l'Afrique. Plusieurs rapports³ indiquent que ce processus de récupération est peu avancé, entraînant une vulnérabilité de la population aux chocs climatiques encore très élevée.

Les zones arides et pastorales de la Corne de l'Afrique occupent une surface correspondant à 70% de la région, allant de 95% du territoire de Djibouti et Somalie à plus de 80% au Kenya, 60% en Ouganda et Éthiopie. Concentrant environ 40% de la population totale de la région de la Grande Corne de l'Afrique, les zones arides sont très exposées aux sécheresses.

Le moyen principal de subsistance dans ces zones sèches est la production de type pastorale (dans laquelle plus de 50% des revenus des foyers proviennent des activités liées au bétail) qui est en principe bien adapté aux conditions environnementales. Une croissance importante et continue de la population⁴ dans ces zones a cependant modifié les conditions de vie des habitants vivant dans un environnement très fragile, avec une densité de bétail qui dépasse la capacité de production environnementale locale⁵. Cette situation est aggravée par les conflits pour l'accès aux ressources naturelles. Les alternatives en matière de moyens de subsistance sont réduites, étant donné que les conditions pour une agriculture utilisant la pluie et des méthodes traditionnelles ne sont pas remplies.

Le développement de l'accès aux services de base n'a pas suivi le rythme de croissance de la population, ce qui peut s'expliquer par le manque d'intérêt des gouvernements centraux des pays de la Grande Corne de l'Afrique (GCA) et par l'insuffisance de politiques de développement. Certaines zones arides en Ouganda, au nord du Kenya ainsi qu'en Éthiopie sont classées parmi les régions et districts administratifs les moins développés, dans des pays déjà mal classés par l'indice de développement humain (PNUD – classement sur un total de 179 pays): le Kenya est à la 144^e place, Djibouti à la 151^e, l'Ouganda à la 156^e, l'Érythrée à la 164^e et l'Éthiopie à la 169^e. La Somalie n'est pas classée.

Cet accès insuffisant aux services de base entraîne une mortalité infantile très élevée dans la région, comme le démontre le classement du PNUD⁶: l'Éthiopie est classée 161^e sur 177 pays (avec un taux de mortalité des moins de 5 ans de 164 pour 1 000 naissances vivantes), l'Érythrée 129^e (taux de 78 pour mille), l'Ouganda 151^e, Djibouti 150^e (taux de 133 pour mille) et le Kenya 144^e (taux de 120 pour mille). La Somalie n'est pas classée.

3 Réseau des Systèmes d'Alerte Précoce pour la Famine (FEWSNET); rapports des partenaires de la DG ECHO, institutions nationales de gestion des catastrophes: Disaster Prevention and Preparedness Bureau en Éthiopie – Etat Somali etc.

4 Le district du Karamoja en Ouganda présente un taux d'accroissement de la population de 7.2% (à comparer au 3.2% national en Ouganda). La population d'Éthiopie augmente annuellement de 2.5% (passant de 40.6 million en 1985 à plus de 80 million en 2008). Dans les districts de Marsabit et de Moyale dans le Nord du Kenya, la population locale a augmenté de 537% entre 1962 et 2006.

5 Le ratio UBT (Unité de Bétail Tropical) / EAAM (Equivalent Adulte Africain Mâle) fournit une indication rapide sur la vulnérabilité du moyen de subsistance des sociétés pastorales. Ce paramètre important est dans toutes les régions en dessous des seuils de pérennité et, dans bien des cas a baissé jusque atteindre les seuils d'urgence. Un expert reconnu en matière de pastoralisme (S. Stanford) a calculé que le ratio minimum pour la pérennité du moyen de subsistance serait de 4 UBT/EAAM. Un ratio passant sous 3 UBT entraîne une famille vers des seuils correspondant à un risque de famine, la famille ne pouvant alors survivre à court terme sans appui externe substantiel. Au sein des régions les plus pauvres, tel que le district de Turkana au Kenya, le ratio actuel atteint seulement 1.8 UBT.

La croissance démographique importante associée à l'insuffisance du développement a engendré une pression insoutenable sur des ressources naturelles rares, principalement l'eau et les zones de pâturage. Dans le même temps, l'un des effets du changement climatique dans la région de la GCA a été une réduction générale marquée des précipitations, qui deviennent également de plus en plus irrégulières et imprévisibles. Le volume général normal de précipitations enregistrées pourrait alors laisser des poches de sécheresse d'importance cruciale si elles venaient à entraver la migration normale du bétail et l'accès de ce dernier aux pâturages pour cause d'assèchement des points d'eau.

En conséquence de cette vulnérabilité très élevée aux chocs climatiques, les épisodes de sécheresse se traduisent plus souvent par des catastrophes, qui deviennent également de plus en plus fréquentes: les statistiques montrent une fréquence plus élevée d'événements catastrophiques dus à un épisode de sécheresse de nos jours (tous les 2 à 3 ans) par rapport à la seconde moitié du XX^e siècle (tous les 8 à 10 ans). L'augmentation des chiffres de la population vulnérable accroît à son tour l'impact de la sécheresse, devenu plus important que par le passé. Lors des graves épisodes de sécheresse, il arrive que le cheptel soit considérablement réduit: en 2006, on estime que certains pasteurs de différentes régions du Kenya ont perdu entre 60 et 80 % de leur cheptel.

La pression plus élevée sur les ressources naturelles due à des épisodes de sécheresse prolongés, l'accroissement démographique et l'accès insuffisant aux services de base ont contribué à alimenter les tensions entre les communautés en ce qui concerne l'accès à ces ressources, entraînant ainsi la poursuite du ralentissement du mouvement migratoire traditionnel. Toutefois, ce mouvement représente le mécanisme d'adaptation principal face aux épisodes de sécheresse, puisque les pasteurs conduiront leur bétail dans des zones de pâturage et à proximité de points d'eau. Des frontières administratives qui n'existaient pas auparavant ont été créées. De même, des parcs nationaux et des réserves forestières sont apparus là où se trouvaient autrefois des pâturages utilisés durant la saison sèche; les systèmes d'irrigation ont entravé l'accès à l'eau et aux pâturages situés près des cours d'eau; un aménagement des ressources en eau non planifié et non coordonné a entraîné la sédentarisation de centaines de communautés, réduisant encore la mobilité; des agriculteurs ont occupé de gigantesques surfaces sur les meilleurs pâturages, alors que l'intensification des affrontements ethniques face à la réduction des ressources naturelles a laissé de vastes zones inoccupées par crainte des attaques.

Le nombre des conflits portant sur les ressources, souvent attisés par des intérêts politiques, est en forte augmentation. Beaucoup d'entre eux ne sont pas signalés, cependant on estime que dans les régions pastorales de la GCA en 2005, le taux de mortalité journalier moyen imputable aux conflits pour les ressources était de 20 à 25 personnes au moins, auxquelles s'ajoutent d'innombrables blessés (CICR 2005, à l'exclusion des victimes au Darfour). Les conflits locaux portant sur le bétail et les ressources naturelles s'ajoutent à des conflits d'ordre plus général qui touchent la région de la Corne de l'Afrique et provoquent des déplacements massifs de population à la fois à l'intérieur du pays et vers les pays voisins. Les conflits armés persistants en Somalie, les conflits civils dans la région de Somali en Éthiopie, les troubles civils dus à un processus de désarmement au Karamoja en Ouganda et les violentes guerres de clans au nord-est du Kenya sont autant de causes des déplacements de populations qui créent une pression supplémentaire localisée sur les rares ressources naturelles.

À cette augmentation des tensions et des conflits armés au niveau régional qui touchent la population locale, à une époque où les épisodes de sécheresse se suivent et dans un environnement fragile, s'est ajoutée en 2008 une crise majeure liée aux prix des denrées alimentaires qui a sévèrement affecté l'économie des ménages dans cette même population.

La Banque Mondiale a estimé que le taux d'inflation en Éthiopie en septembre 2008 avait atteint 59,7 %; en Somalie, les prix du riz ont augmenté de 200 % en moyenne au premier semestre de 2008 et sont restés à des niveaux record⁷. À Nairobi (au Kenya), le prix du maïs a augmenté en 2008 de 80 %, celui du haricot de presque 30 %, alors qu'à Djibouti, le coût du panier de dépenses pour les ménages pauvres a progressé de 50 % au cours de l'année passée⁸. En Ouganda, le coût des aliments de base (maïs et haricots) a enregistré une hausse de 50 % au premier semestre de 2008⁹. Des tendances similaires ont été observées en Érythrée, un pays qui produit en moyenne seulement 60 % – dans les années fastes – de ses besoins en produits alimentaires; les prix des céréales y ont augmenté de 60 à 230 % entre janvier et septembre 2008 (source: PAM).

Ce fardeau supplémentaire a affecté une population déjà très vulnérable sur le plan économique¹⁰ et a eu des conséquences directes sur les mécanismes d'adaptation de la population des zones rurales touchée par la sécheresse: il a contribué à réduire la possibilité, par rapport aux années précédentes, de générer un revenu par l'intermédiaire de la migration temporaire vers les zones urbaines pendant la période de sécheresse et à diminuer la capacité de soutien des proches vivant dans des zones urbaines.

La situation de la population vivant sur les terres arides de la Grande Corne de l'Afrique atteint un point critique: cette population, qui a souffert des conséquences des conflits, des mouvements de population, de la hausse des prix alimentaires et des aléas climatiques, a vu ses capacités de réaction sérieusement mises à mal l'année passée, l'obligeant à adopter des mécanismes d'adaptation extrêmes et la rendant hautement dépendante des aides humanitaires et extérieures, pour survivre face aux catastrophes récurrentes telles que la sécheresse.

Les réponses humanitaires traditionnelles récurrentes face aux épisodes de sécheresse se sont avérées souffrir de sérieuses lacunes, allant d'une réponse très tardive par rapport à la date du début de la catastrophe à l'inadaptation des mesures prises pour répondre aux besoins de la population¹¹. Des réponses adaptées à la sécheresse doivent inclure des actions spécifiques pour garantir en temps utiles à la fois la protection des vies et des moyens de subsistance.

Face à cette situation, la DG ECHO¹² a adopté une stratégie proactive afin de combler les lacunes identifiées dans les réponses humanitaires récurrentes à la sécheresse dans la région de la GCA, qui fera intervenir en particulier dans la gestion de la sécheresse des acteurs clés de la région (des agences des Nations unies et des ONG qui ont une approche régionale), mais également des donateurs engagés dans le développement à plus long terme, comme les délégations de la CE.

La participation des acteurs régionaux dans la gestion des cycles de sécheresse commence à montrer des effets positifs:

7 Source: *Food Security Analysis Unit* – Somalie (FSAU).

8 Source: *Famine Early Warning Systems Network* (FEWSNET) – Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine.

9 Source: Programme alimentaire mondial / IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires).

10 53 % de la population somalienne des zones rurales vit en dessous du seuil de pauvreté, au même titre que 82 % de la population au Karamoja (Ouganda). Au Kenya, 52 % de la population vit avec moins de 2 USD par jour, tandis qu'en Éthiopie, ce taux s'élève à 77,8 %.

11 Source: *Overseas Development Institute*.

12 DG ECHO – direction générale de l'aide humanitaire.

- des programmes pilotes de gestion de la sécheresse au niveau communautaire sont utilisés pour tirer des enseignements, et les résultats sont diffusés¹³. Cela permet de mettre en évidence les besoins liés à la gestion de la sécheresse dans la région et accroît l'engagement des donateurs internationaux pour soutenir des mesures de réduction du risque de sécheresse;
- les organismes qui travaillent sur un programme de développement et de réponse d'urgence, comme l'OAA, commencent à intégrer des volets relatifs à la réduction du risque de sécheresse dans les programmes de développement de la sécurité alimentaire destinés aux terres arides, en exploitant les résultats des mesures de réduction du risque de sécheresse.

Des acteurs régionaux et des parties prenantes qui ne sont pas directement soutenus par la décision régionale «sécheresse» de la DG ECHO deviennent également actifs en matière de gestion de la sécheresse, comme le Bureau des Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire qui a mis au point des outils de communication spécifiques pour les populations pastorales de la Grande Corne de l'Afrique.

L'initiative de gestion de la sécheresse (*Drought Management Initiative* - DMI) mise en place par la délégation de la CE au Kenya, et le programme de réhabilitation du nord de l'Ouganda (NUREP) mis en œuvre par la délégation de la CE en Ouganda sont deux exemples probants d'une collaboration rapprochée qui crée des liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement au sein de la Commission européenne et qui commencent à s'attaquer aux aléas de la sécheresse dans des régions spécifiques en s'appuyant sur des financements à plus long terme.

L'engagement accru des autorités nationales, des organismes régionaux et des donateurs internationaux pour la gestion des cycles de sécheresse n'en est toutefois qu'à ses débuts et n'a pas encore réduit significativement la vulnérabilité de la population des terres arides de la Grande Corne de l'Afrique face aux catastrophes et aux aléas climatiques.

Les efforts mis en œuvre depuis le milieu de l'année 2006 par les partenaires de la DG ECHO dans la région ont contribué à modifier la réponse humanitaire face à la sécheresse, afin de la rendre plus rapide et plus efficace (en vue de répondre aux besoins des bénéficiaires). Ces efforts ont également permis de mieux comprendre les enjeux concernant la nécessité d'atténuer les effets de la sécheresse sur les ressources de la population locale.

Les précédentes actions humanitaires mises en œuvre dans la région ont permis d'améliorer l'accès à l'eau dans les zones arides, mais uniquement de manière localisée, les zones pastorales cruciales restant inaccessibles. Elles ont également permis d'augmenter la participation des communautés locales et ont commencé à favoriser l'amélioration de la santé du bétail en mettant en place des réseaux de travailleurs de la communauté spécialisés en santé animale. Les efforts de coordination ont créé des synergies positives entre les différents acteurs humanitaires dans certaines régions, mais pas toutes.

Cependant, afin de consolider les capacités de résistance de la population locale aux épisodes de sécheresse, il convient de continuer à renforcer la gestion efficace des ressources naturelles sur les routes migratoires pour améliorer l'accès à l'eau et aux pâturages en période de sécheresse, mais également les composantes de gestion locale des catastrophes, comme la conception et l'application de plans d'urgence ou de systèmes d'alerte rapide.

13 Ex: Rapport de la SPIC intitulé *Building Disaster Resilient Communities: Good practices and lessons learnt* – 2007.

Alors qu'une dynamique positive commence à s'enclencher grâce aux efforts conjoints de mise en œuvre d'une approche fondée sur la gestion du cycle de la sécheresse dans la Grande Corne de l'Afrique, il convient de poursuivre l'application d'actions pilotes en faveur d'une gestion de la sécheresse qui sera promue et diffusée, afin que l'attention portée par les acteurs régionaux à la gestion de la sécheresse débouche sur des stratégies et politiques efficaces destinées à être appliquées par les acteurs du développement, ce qui constitue un critère pour la stratégie de retrait de la DG ECHO.

1.2. - Besoins identifiés:

Environ 12 millions de personnes qui vivent dans des zones arides de la GCA sont confrontés à un risque accru de morbidité et de mortalité. La proposition de décision vise à répondre à certains besoins identifiés des populations vulnérables et touchées par la sécheresse dans les zones arides. La présente décision s'articulera autour des cinq grands domaines suivants: l'eau et les pâturages, la santé animale et les moyens de subsistance, la santé humaine et la nutrition, l'intégration de la préparation des communautés, la coordination et la promotion. Les besoins identifiés sont les suivants:

1) L'eau et les pâturages

L'accès à l'eau dans les terres arides de la Grande Corne de l'Afrique dépend principalement des systèmes de stockage de l'eau de surface (bassins, réservoirs) et de quelques puits forés.

Les dernières pluies se sont arrêtées soudainement à travers la région. Si leur intensité était élevée, causant localement de graves inondations et endommageant les infrastructures existantes, leur durée a été bien en dessous de la moyenne: dans la plupart des régions, les pluies se sont arrêtées au moins trois semaines avant ce qui serait considéré comme «normal». La reconstitution des réserves d'eau est par conséquent très inégale, allant d'un niveau très faible (disponibilité de l'eau réduite de 25 à 75 %¹⁴) à un niveau normal. Dans certaines régions (par exemple Marsabit et Kajiado au Kenya), l'approvisionnement en eau par camions a déjà commencé, alors qu'habituellement cela ne se produit pas avant le mois de mars. Dans le meilleur des cas, là où la pluie est tombée en quantité normale, la courte période de précipitation a contribué à rallonger la période de sécheresse, puisque l'eau censée tomber normalement lors de la saison des pluies n'a pas été reconstituée.

La reconstitution des pâturages est très faible, en raison des nombreuses années de surpâturage continu dont les effets se font de plus en plus ressentir, notamment en matière de dégradation environnementale. Les pluies n'ont ainsi pas pu développer tous leurs effets positifs, puisque la surface des zones de pâturage est globalement en recul.

Les pluies localisées, à la fois importantes et de courte durée, ont des conséquences très négatives sur les activités liées à l'agriculture pluviale, mais aussi et surtout sur la capacité des gardiens de troupeaux à déplacer leur bétail vers de nouveaux pâturages et de nouvelles sources d'eau. Il arrive que les zones de pâturage deviennent inaccessibles à cause d'un manque de disponibilité en eau, obligeant les troupeaux à parcourir de longues distances pour atteindre de nouveaux pâturages. La pression accrue sur les ressources moins nombreuses exacerbe aussi les tensions entre communautés et a pour conséquence négative d'empêcher tout nouveau mouvement de bétail.

14 IGAD *Climate Prediction and Applications Centre* (ICPAC).

Par conséquent, un soutien est nécessaire en matière de fourniture d'eau pour garantir l'accès à l'eau aux populations des régions arides. Il convient de viser en priorité les régions dans lesquelles les populations n'ont plus assez d'eau pour survivre ainsi que les routes migratoires établies, afin de permettre aux troupeaux de poursuivre leur route et d'atteindre les zones de pâturages. Cela contribuerait à limiter la nécessité de changer de moyens de subsistance et la sédentarisation des pasteurs, qui conduiraient à une accélération de la dégradation environnementale.

2) La santé animale et les moyens de subsistance

Les conséquences cumulées de deux à trois saisons de précipitations insuffisantes sur le rétablissement des troupeaux, qui représentent le principal moyen de subsistance des pasteurs, sont très préoccupantes. À titre d'exemple, on estime que près de la moitié des troupeaux de bovins de la région de Somali a péri pendant l'été 2008 à cause de l'épisode de sécheresse prolongé (source: PAM). Des situations similaires ont été observées au nord du Kenya et dans des régions centrales de la Somalie.

Une épizootie de peste des petits ruminants (PPR), une maladie extrêmement virulente, a décimé un nombre important de petits élevages au Kenya et en Ouganda (environ 500 000 décès d'animaux dans le district de Turkana au Kenya et en Ouganda, dont 50 000 caprins et ovins rien qu'au Karamoja). Ceci est particulièrement important, compte tenu du fait que la composition du cheptel a changé du tout au tout ces dernières décennies, les bovins ayant laissé la place aux ovins et caprins.

Déjà affaiblis par les épisodes de sécheresse successifs, les troupeaux d'animaux dans les zones pastorales de la Grande Corne de l'Afrique ont vu leur taille réduite et leurs conditions sanitaires se détériorer. La taille des troupeaux a cependant un impact majeur sur la capacité de rétablissement après des catastrophes naturelles (une quantité plus élevée d'animaux offrira de meilleures possibilités de reconstituer rapidement un troupeau).

Les mouvements de bétail deviendront plus importants puisque les gardiens de troupeaux chercheront des pâturages et de l'eau. Si la sécheresse se poursuivait, ce mouvement engendrerait une concentration plus élevée de troupeaux dans des lieux de moins en moins nombreux, en raison de la diminution de l'eau disponible.

La santé animale est un élément déterminant pour prévenir la propagation rapide d'épidémies dans les zones à forte concentration d'animaux et pour permettre aux troupeaux de parcourir des distances aussi longues que possible. Le niveau d'éducation peu élevé de la population pastorale se traduit par un manque de connaissances en ce qui concerne les médicaments nécessaires pour traiter ces maladies. Il convient donc de soutenir des systèmes vétérinaires existants tels que les réseaux des travailleurs spécialisés en santé animale afin de conserver un système de surveillance épidémiologique et des capacités de traitement des maladies.

Le bétail représentant le patrimoine des éleveurs, la détérioration de ses conditions sanitaires aura deux conséquences majeures: la baisse de sa valeur à la vente en échange d'eau et de céréales, et la hausse de la mortalité. Il conviendra de soutenir les pasteurs pour qu'ils tirent un maximum de profit de leur bétail, afin qu'ils puissent exercer leurs activités de subsistance dans des conditions assez bonnes pour pouvoir se rétablir rapidement après la sécheresse.

3) La santé humaine et la nutrition

Le faible rétablissement des troupeaux entraîne des taux de fécondation bas qui réduisent la quantité d'animaux en lactation et donc de lait disponible. Ce phénomène a déjà des conséquences sur les taux de nutrition, puisqu'il s'ajoute à de mauvais résultats en matière de production végétale dus aux effets combinés de précipitations insuffisantes dans certaines zones et trop importantes dans d'autres, en particulier dans des zones de récolte clés, ce qui entraîne un risque élevé de pertes significatives après récoltes au Kenya, mais également en Éthiopie (source: PAM).

Les premières indications des acteurs humanitaires de la région montrent que les taux de malnutrition restent très élevés à une période où ils devraient être en diminution, alors que les évaluations initiales relatives à la sécurité alimentaire en Éthiopie mais également au Kenya, en Ouganda, en Somalie et en Érythrée, indiquent qu'une grande partie de la population souffre d'insécurité alimentaire. Ainsi, il est estimé que 37 % de la population en Érythrée est hautement vulnérable à l'insécurité alimentaire (source: PAM), que 1,4 million de personnes déjà ciblées par le PAM dans les zones rurales pauvres du Kenya sont touchées par la sécheresse, tandis que 3,2 millions de personnes vivant dans des zones de sécheresse souffrent grandement d'insécurité alimentaire (source: FEWSNET), que 12 à 13 millions de personnes en Éthiopie dépendent de l'aide alimentaire internationale, que ce soit par l'intermédiaire d'aides alimentaires d'urgence ou du programme établissant un filet de sécurité pour une production minimale (PSNP), et que 0,9 million de personnes dans la seule région de Karamoja en Ouganda auront besoin d'une aide alimentaire à partir de début 2009 (source: PAM).

La sécheresse se manifestant par un grave manque de disponibilité en eau, la réduction du nombre de points d'eau fonctionnels provoquera une plus grande concentration de la population ainsi qu'un risque plus élevé de foyers de maladies véhiculées par l'eau. En outre, la forte concentration de population affaiblie par les conséquences de la sécheresse risque de créer des conditions propices à l'apparition de foyers de maladies transmissibles. Ces foyers toucheront en particulier également les enfants de moins de cinq ans, et l'on peut par conséquent s'attendre à une nouvelle augmentation des taux de malnutrition, bien que les taux actuels soient déjà très élevés dans la région.

L'éducation sanitaire doit être renforcée, au même titre que la détection précoce des foyers humains de maladie et que l'intégration d'actions locales dans les activités globales de lutte contre la malnutrition, afin de réduire le risque de foyers à grande échelle et de permettre à la population de réagir rapidement si nécessaire.

4) L'intégration des activités communautaires de préparation à la sécheresse

Les risques naturels tels que la sécheresse, les inondations et les foyers de maladie sont une constante dans la Corne de l'Afrique et conduisent souvent à des catastrophes majeures, en particulier la sécheresse, au regard à la fois de l'élargissement des zones touchées et de la forte proportion des populations concernées.

Bien que des efforts aient été consentis pour la mise en place d'organismes nationaux et décentralisés de gestion des catastrophes (par exemple un bureau pour la prévention des catastrophes et la préparation à leur survenue dans les États régionaux d'Éthiopie, ou les groupes de pilotage au niveau des districts au Kenya), ainsi que pour la conception de programmes destinés aux zones arides (par exemple les projets pour les terres arides au Kenya ou la *Pastoral Livelihood Initiative* en Éthiopie), la capacité de résistance face à la

sécheresse des communautés qui vivent dans les zones arides reste très faible. Cela est dû principalement à l'absence d'une organisation communautaire efficace en matière de gestion des catastrophes, à une planification des situations d'urgence pas toujours bien conçue ou appliquée, à des systèmes d'alerte rapide inefficaces (collecte/transmission insuffisante des informations), à un manque de précision dans la cartographie des ressources naturelles (eau, fourrage), mais également à des conflits entre communautés non résolus, qui font obstacle à l'utilisation des zones pastorales productives et empêchent la libre circulation des troupeaux. Les composantes locales de gestion des catastrophes doivent être renforcées afin de mieux préparer les communautés aux conséquences négatives des épisodes de sécheresse, puisque l'exposition à la sécheresse va continuer de croître avec la fréquence plus élevée des épisodes de sécheresse. Les leçons tirées des réponses humanitaires données par le passé doivent être prises en considération et les actions humanitaires doivent intégrer dans les mesures appliquées une approche de réduction des risques de catastrophes.

Les causes sous-jacentes de la vulnérabilité à la sécheresse de la population locale sont, comme décrit ci-dessus, des problèmes structurels associés à des difficultés conjoncturelles (par exemple les conflits ou la mauvaise gestion des ressources naturelles). Il convient de continuer à apporter un soutien pour une gestion adaptée des ressources naturelles (principalement l'eau et les pâturages) en période de sécheresse, de manière à faciliter la résolution des conflits entre les communautés et à permettre la poursuite du principal mécanisme d'adaptation de la population des terres arides: la migration avec les troupeaux.

5) Coordination et supervision technique des opérations des partenaires, et promotion

La réponse humanitaire à la sécheresse a montré des lacunes à plusieurs reprises, comme cela a été souligné dans les différents exercices sur les enseignements tirés (études du département pour le développement international (DFID), du Comité d'Oxford de secours contre la famine (OXFAM) et de l'Institut de développement d'Outre-mer (ODI)). Ces lacunes consistent principalement en des réponses souvent très tardives et en une mise en œuvre d'activités ne correspondant pas aux priorités des bénéficiaires. Une réorientation de l'approche et de la réponse humanitaires face à la sécheresse a dû être engagée et nécessite toujours d'être renforcée, impliquant des efforts supplémentaires pour créer des synergies appropriées (coordination) tout en tirant des leçons des activités pouvant servir par la suite (soutien technique et supervision, identification de bonnes pratiques).

Les connaissances et l'expérience concernant les terres arides sont nombreuses, grâce à des organisations et institutions techniques présentes depuis longtemps dans la région (notamment l'Institut international de recherche sur l'élevage, l'Institut kenyan de recherche agricole (KARI), etc.). Il conviendrait de mieux utiliser ces données dans la définition et la mise en œuvre des activités de réduction du risque de sécheresse dans les terres arides. Toutefois, à l'échelle mondiale, la diffusion de ces connaissances accumulées dans la région en matière de gestion de la sécheresse reste faible, et les recommandations des acteurs techniques pour la réduction des risques de sécheresse sont trop peu appliquées par les décideurs en matière de développement.

Dans la perspective d'établir des liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, la collecte et la diffusion des connaissances, associées à des activités de promotion auprès des acteurs clés, auraient un effet multiplicateur très positif contribuant à une meilleure prise en considération des priorités liées à la réduction des risques de sécheresse dans les politiques de développement.

1.3. - Population visée et régions concernées:

La majorité des bénéficiaires ciblés par cette décision est la population nomade et semi-nomade, pastorale et agro-pastorale Leur population est estimée à environ 20 million dans la région, et environ la moitié est classée dans les catégories des populations à risque fort et à risque moyen d'insécurité alimentaire

- a) 0.17 million de personnes à Djibouti (territoire entier);
- b) 1.4 million de personnes en Erythrée (territoire entier)
- c) 6 million de personnes en Ethiopie (Sud et Est)
- d) 4.8 million de personnes au Kenya (Nord)
- e) 6.4 million de personnes en Somalie (territoire entier)
- f) 0.8 million de personnes en Ouganda (Karamoja)

En raison de plusieurs facteurs, on estime qu'environ 60 % des pasteurs et agro-pasteurs de la région ont besoin d'une assistance humanitaire. Même en considérant que les pays de la GCA bénéficient d'un financement humanitaire de la DG ECHO¹⁵, la principale valeur ajoutée de la décision régionale «sécheresse» consistera à poursuivre le soutien apporté en matière de réduction du risque de sécheresse tout en incluant des mesures de réaction rapide, ainsi que dans la mise en œuvre des initiatives transfrontalières faisant intervenir deux pays de la GCA ou plus. Ces interventions représenteront la majorité des opérations soutenues par la DRS, et il apparaît clairement que cette approche permettra d'améliorer l'efficacité et l'impact des actions proposées, tout en renforçant simultanément leur cohérence et leur complémentarité.

1.4. - Évaluation des risques et contraintes éventuelles:

- L'insécurité et les difficultés d'accès aux communautés pourront représenter une contrainte majeure dans le travail avec les bénéficiaires. Ces problèmes se posent tout particulièrement dans de vastes zones de Somalie, dans la région de Somali en Éthiopie, dans certaines zones du nord-est du Kenya et dans la région de Karamoja en Ouganda. D'autres contraintes d'accès relevant davantage de problèmes politiques touchent l'Érythrée, qui est de plus en plus isolée.
- Les défis logistiques ne doivent pas être sous-estimés, en particulier dans les vastes régions disposant de peu d'infrastructures qui caractérisent la GCA, puisqu'ils peuvent faire obstacle au respect des délais concernant les éléments livrables des projets.
- La capacité de l'OAA à fournir un soutien technique portant sur le large champ d'action des interventions de préparation à la sécheresse et à coordonner ces interventions, si elle n'est pas préservée ou améliorée, est susceptible de limiter la cohérence et les complémentarités des réponses et des actions de préparation face à la sécheresse.
- La bonne coordination des différents donateurs sera essentielle pour garantir le succès des opérations soutenues, l'objectif étant, d'une part, de créer une synergie positive en

¹⁵ Dans le cadre des lignes budgétaires consacrées respectivement à l'aide humanitaire et à l'aide alimentaire par la CE.

faveur de la réduction de l'impact des épisodes de sécheresse récurrents et, d'autre part, de mettre en œuvre des actions complémentaires.

- Cette approche nouvelle en matière de planification adaptée des interventions et de participation des communautés représente un défi à relever pour assurer le succès des opérations. Pour qu'elles atteignent leur objectif et restent viables, les interventions devront s'appuyer sur une forte participation de la communauté et faire appel aux institutions locales et nationales, en particulier en ce qui concerne le système d'alerte précoce (SAP) et les composantes des plans d'urgence.
- Bien que l'objectif soit de créer les conditions favorables à l'établissement de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, il convient également de faire intervenir activement les acteurs du développement. Les politiques en matière de gestion des terres arides, de restriction de mouvement pour les pasteurs nomades et d'occupation des terres se sont révélées largement infructueuses. Ainsi, elles ont entravé les systèmes naturels d'élevage itinérant, ont empêché l'accès adéquat à des pâturages nutritifs pour le bétail et ont contribué aussi bien à des transformations dans l'organisation de la société qu'à la disparition des pratiques commerciales traditionnelles. En outre, dans les zones pastorales, les problèmes liés à la gouvernance ont été ignorés et les instruments législatifs nationaux ne prennent pas suffisamment en compte la voix des pasteurs. Aucun cadre stratégique efficace n'est actuellement en place pour amorcer une reprise économique dans ces régions arides. Tout cela a contribué à accroître la marginalisation du pastoralisme nomade en tant qu'activité économique.

2 - Objectifs et composantes de l'intervention humanitaire proposée:

2.1. - Objectif principal :

Objectif principal: sauver des vies, soulager la souffrance humaine et ouvrir la voie à des actions de développement à plus long terme en réduisant la vulnérabilité et en consolidant les capacités de réponse aux situations de sécheresse dans les zones touchées des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda).

Objectifs spécifiques:

- 1. Contribuer à atténuer l'impact des cycles récurrents de sécheresse sur les communautés locales vulnérables ciblées.
- 2. Coordonner les opérations des partenaires et augmenter le plaidoyer sur la réduction de risque de sécheresse dans les zones de la Grande Corne de l'Afrique affectées par la sécheresse.

2.2. - Composantes :

Face à la situation décrite en ce qui concerne les besoins et les leçons apprises des interventions passées, la DG ECHO a modifié son approche dans la Corne de l'Afrique afin d'améliorer la qualité des réponses humanitaires aux sécheresses et qu'elles puissent mieux correspondre aux besoins de la population affectée par des sécheresses désastreuses: la réduction de risque face à la sécheresse est maintenant considéré comme l'axe principal de la

stratégie de la DG ECHO dans la Corne de l’Afrique. Il s’agit d’appuyer des actions globales et continues afin de permettre des réponses humanitaires efficaces et rapides dans le but de réduire l’impact des sécheresses sur les ressources principales (bétails, agriculture) de la population locale.

L’approche promue a pour but de contribuer à réduire la compétition pour l’accès aux ressources naturelles, d’appuyer la population la plus vulnérable aux événements climatiques tels que les sécheresses dans les zones arides de la région, mais vise aussi à intégrer une approche de réduction de risque de désastre dans les actions mises en place dans la Corne de l’Afrique ; qu’elles soient sur le court terme ou le long terme. Cette intervention va de ce fait contribuer à la stratégie de l’UE sur la Corne de l’Afrique¹⁶ et en particulier son troisième axe¹⁷.

Cette décision complète les actions déjà mises en place par le DG ECHO dans la région: la population affectée par des taux très élevés de malnutrition et des niveaux très élevés d’insécurité alimentaire sont appuyées par des projets spécifiques d’assistance alimentaire et de sécurité alimentaire de la DG ECHO. Les populations affectées par les épidémies, les mouvements de population (camps pour les personnes déplacées, réfugiées, etc...) et par les conflits reçoivent un appui par des projets financés par des décisions d’urgence et de plans globaux de la DG ECHO.

1. Eau, assainissement et hygiène

Cartographie des ressources en eau et autres ressources naturelles, activités d’approvisionnement en eau potable (pouvant inclure du transport par camion à des conditions spécifiques)¹⁸, remises en état d’urgence de points d’eau et approvisionnement en pièces de rechanges ; mais aussi maintenance des forages et points d’eau essentiels, positionnement stratégique de nouveaux points d’eau, utilisation stratégique de réservoirs souples, construction et remise en état de points d’eau en utilisant si possible des schéma de type argent contre travail.

Assainissement amélioré et traitement de l’eau dans des zones de forte densité de population.

Appui aux institutions en charge de la réduction de risque de désastre quant à leur approche à la gestion de l’eau, la formation des communautés, le renforcement des capacités des institutions locales ; appui aux systèmes d’alertes précoces pour renforcer leur efficacité, renforcement de l’implication des gouvernements en matière de réduction de risques de désastre et intégrer les actions de réduction de risque de conflits.

¹⁶ Voir la Communication de la Commission Européenne au Conseil et au Parlement Européen COM (2006) 601: Stratégie pour l’Afrique: Un partenariat régional politique pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l’Afrique

¹⁷ Politiques et programmes améliorés pour réduire la compétition à l’accès aux ressources naturelles en incluant le développement de stratégies régionales en matière de sécurité alimentaire et réduire les conflits liés aux activités pastorales, renforcer la gouvernance et la gestion conjointe des ressources en eau douce.

¹⁸ Le transport d’eau par camion doit être vu comme un appui temporaire d’exception. Conditions envisagées: 1- déclaration officielle d’une situation d’urgence; 2- présentation d’une stratégie de sortie avant de commencer le transport par camion; 3- présentation d’évidences d’un manque d’eau important (Ex: moins de 5l/p/jr disponible pour la consommation humaine); 4- le transport par camion peut être également envisagé pour maintenir une capacité de subsistance (ex quantité minimal d’animaux en vie) mais seulement si accompagné par des mesures de déstockage de bétail; 5- il doit être accompagné par des investissements dans la remise en état / l’amélioration de points d’eau pour éviter une dépendance. 6- Il cible notamment les structures de santé.

Un des buts des activités d’approvisionnement en eau mais aussi des appuis communautaires, sera de maintenir un accès aux ressources naturelles aussi ouvert que possible. Une attention spécifique sera donnée à la construction de bonnes relations entre les communautés dans les zones arides, afin que les tensions créées par la nécessité d’accéder aux zones de pâturage et aux points d’eau puissent être adressées dans un cadre de réduction de risque de conflit, que ce soit dans une perspective de préparation ou de mitigation.

Leçons apprises pour améliorer la préparation au désastre en utilisant en particulier les connaissances des communautés.

2. *Santé animale et appui de court terme en matière de moyen de subsistance*

Déstockage et restockage de bétail limité, appui aux systèmes de fourniture de médicaments (en étudiant la possibilité d’engager le secteur privé), appui à des activités de vaccinations bien ciblées, appui au recensement de bétail.

Appui et formation aux travailleurs communautaires en santé animale ; en particulier pour la surveillance et le traitement des maladies animales. Appui au système de surveillance épidémiologique.

Fourniture d’intrants pour des actions agricole à petite échelle et bien adaptées, destinées aux communautés agro-pastorales.

3. *Santé humaine et nutrition*

Dans le cadre des actions de réponse aux sécheresses:

Fourniture d’eau potable et assainissement d’urgence pour les structures de santé

Réponse rapide et à petite échelle à d’éventuelles épidémies de maladies contagieuses et/ou liées à l’eau.

Appui à la détection précoce de maladies et traitement, intégration des actions mises en place dans le cadre d’actions globales dans le secteur de la nutrition, incluant une participation communautaire.

Renforcement des capacités des communautés, afin de les préparer à mieux faire face à l’impact des sécheresses sur la santé, appui et renforcement des structures de santé existantes.

4. *Coordination et supervision technique des opérations mises en place par les partenaires et plaidoyer*

Renforcement et appui aux efforts de coordination de la FAO, amélioration des méthodes employées, coordination et supervision technique des opérations mises en place par les partenaires de la DG ECHO; renforcement des actions de plaidoyer et de sensibilisation envers les acteurs externes et décideurs en matière de gestions des désastres et dans les zones affectées par les sécheresses récurrentes dans la Grande Corne de l’Afrique

3 – Durée prévue des actions dans la décision proposée:

Suivant les résultats de la décision régionale sécheresse précédente, la durée de la mise en place de cette décision sera de 12 mois dans le but de permettre une bonne continuation des actions appuyées par la DG ECHO dans le cadre de la décision régional sécheresse actuelle dans la Grande Corne de l’Afrique, mais aussi de permettre la consolidation des résultats avant leur analyse.

Les actions humanitaires financées par la présente décision doivent être mise en œuvre au cours de cette période.

Les dépenses en vertu de cette décision seront éligibles au 1er Juillet 2009.

Date de démarrage: 1er Juillet 2009

Si la mise en œuvre des actions envisagées dans la présente décision est suspendue pour cause de *force majeure* ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en considération pour le calcul de la durée de mise en œuvre de la présente décision.

En fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, la Commission se réserve le droit de résilier les conventions signées avec les organisations humanitaires en charge de la mise en œuvre lorsque la suspension des activités s'étend sur une période supérieure à plus d'un tiers de la durée totale prévue de l'action. La procédure prévue à cet égard dans les conditions générales du contrat cadre de partenariat sera appliquée.

4 - Interventions/décisions précédentes de la Commission dans le contexte de la crise actuelle

Liste des opérations précédentes de la DG ECHO en DJIBOUTI/ERITREA/ETHIOPIE/KENYA/SOMALIE/UGANDA

Numéro Décision	Type Décision	2007 EUR	2008 EUR	2009 EUR
ECHO/-AF/EDF/2007/01000 (*)	Non Urgence	0		
ECHO/-FA/BUD/2007/01000 (*)	Non Urgence	20,000,000		
ECHO/-FA/BUD/2007/02000 (*)	Non Urgence	11,000,000		
ECHO/ERI/BUD/2007/01000	Non Urgence	6,000,000		
ECHO/ETH/BUD/2007/01000	Non Urgence	5,000,000		
ECHO/KEN/BUD/2007/01000	Non Urgence	5,000,000		
ECHO/SOM/BUD/2007/01000	Urgence	4,000,000		
ECHO/SOM/BUD/2007/02000	Plan Global	10,000,000		
ECHO/UGA/BUD/2007/01000	Plan Global	13,000,000		
ECHO/UGA/BUD/2007/02000	Urgence	3,000,000		
ECHO/-FA/BUD/2008/01000 (*)	Non Urgence		39,134,160	
ECHO/-FA/BUD/2008/02000 (*)	Non Urgence		9,865,840	
ECHO/-FA/BUD/2008/03000 (*)	Urgence		40,600,000	
ECHO/-HF/BUD/2008/01000 (*)	Non Urgence		0	
ECHO/ERI/BUD/2008/01000	Non Urgence		4,000,000	
ECHO/ETH/BUD/2008/01000	Non Urgence		4,000,000	
ECHO/KEN/BUD/2008/01000 (*)	Urgence		5,500,000	
ECHO/SOM/BUD/2008/01000	Plan Global		13,000,000	
ECHO/SOM/BUD/2008/02000	Urgence		7,797,000	
ECHO/UGA/BUD/2008/01000	Global Plan		12,000,000	
ECHO/UGA/BUD/2008/02000	Non Urgence		2,000,000	
ECHO/KEN/BUD/2009/01000	Non Urgence			3,000,000
Subtotal		77,000,000	137,897,000	3,000,000
Grand Total		217,897,000		

Date : 27 Janvier 2009
Source : HOPE

(*) décisions avec plus qu'un pays

5 - Aperçu des contributions des donateurs

Donateurs au Djibouti/Erythrée/Ethiopie/Kenya/Soudan/Somalie/Ouganda dans les derniers 12 mois

1. Etats Membre UE (*)		2. Commission Européenne		3. Autres	
	EUR		EUR		EUR
Autriche	1,864,000	DG ECHO	141,100,000		
Belgique	4,200,000	autres services	325,000,000		
Bulgarie					
Chypre					
Rép. Tchèque	120,000				
Danemark	16,106,133				
Estonie	51,129				
Finlande	7,500,000				
France	10,011,622				
Allemagne	19,099,128				
Grèce	1,100,000				
Hongrie					
Irlande	11,357,819				
Italie	19,125,300				
Lettonie					
Lituanie					
Luxembourg	2,808,403				
Malte					
Pays-Bas	49,905,378				
Pologne	30,000				
Portugal					
Roumanie					
Slovaquie					
Slovénie					
Espagne					
Suède	25,787,881				
Royaume-Uni	75,057,013				
Sous-total	244,123,806	Sous-total	141,100,000	Sous-total	0
		Grand total	385,223,806		

Date : 27 Janvier 2009

(*) Source : DG ECHO 14 Points signalant pour les Etats Membres. <https://webgate.ec.europa.eu/hac>

(**) Prorata des allocations du 10ième FED (enveloppes A et B) des pays de la Grande Corne de l'Afrique pour la période 2007-2013

Les cellules vides indiquent qu'aucune information ni contribution sont disponibles.

6 – Montant de la décision et répartition par objectif spécifique:

6.1. – Montant total de la décision: 10,000,000 EUR

6.2. – Ventilation budgétaire par objectif spécifique

<p>Objectif principal: <i>sauver des vies, soulager la souffrance humaine et ouvrir la voie à des actions de développement à plus long terme en réduisant la vulnérabilité et en consolidant les capacités de réponse aux situations de sécheresse dans les zones touchées des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda).</i></p>				
objectif spécifique	Montant alloué par objectif spécifique (EUR)	Zone Géographique de l'opération	Activités	Partenaires Potentiels
<p>Objective spécifique 1:</p> <p>Contribuer à atténuer l'impact des cycles récurrents de sécheresse sur les communautés locales vulnérables ciblées.</p>	9,000,000	Grande Corne de l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Eau: cartographie des ressources en eau et ressources naturelles, activités d'approvisionnement en eau potable; remises en état, maintenance et réparation des points d'eau essentiels ; positionnement stratégique de nouveau points d'eau, utilisation stratégique de réservoirs d'eau flexibles, construction et remise en état de points d'eau, si possible en utilisant un schéma de argent contre travail. Traitement de l'eau et assainissement amélioré dans les zones de forte densité de population..Appui aux institutions en matière de réduction de risques de désastres • Santé animale: Déstockage et restockage de bétail limité, appui aux systèmes d'approvisionnement en médicaments, appui à des activités de vaccinations bien ciblées, appui au recensement de bétail. Appui et formation aux travailleurs communautaires en santé animale ; en particulier à la surveillance et au traitement des maladies animales. Appui au système de surveillance épidémiologique. Fourniture d'intrants pour des actions agricole à petite échelle et bien adaptées, intrant pour les communautés agro-pastorales. 	<ul style="list-style-type: none"> - ACF - FRA - ACH- ESP - ACTED - ACTIONAID - AVSI - CAFOD - CARE - UK - CARITAS - DEU - CHRISTIAN AID - UK - CONCERN WORLDWIDE - COOPI - CORDAID - CROIX-ROUGE - DNK - DANCHURCHAID - DNK - FAO - FIDA - GERMAN AGRO ACTION - GOAL - ICRC-CICR - IFRC-FICR - IRC - UK - ISLAMIC RELIEF - MEDAIR UK - MERLIN - MSF - ESP - MSF - NLD - OXFAM - UK - PA_05 - SAVE THE CHILDREN - UK - SOLIDARITES - UNICEF - VSF - BE - VSF G - WFP-PAM - WORLD VISION - UK - WORLD VISION DEU - WVN

Objectif principal: <i>sauver des vies, soulager la souffrance humaine et ouvrir la voie à des actions de développement à plus long terme en réduisant la vulnérabilité et en consolidant les capacités de réponse aux situations de sécheresse dans les zones touchées des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda).</i>				
objectif spécifique	Montant alloué par objectif spécifique (EUR)	Zone Géographique de l'opération	Activités	Partenaires Potentiels ¹⁹
			<ul style="list-style-type: none"> • Santé humaine: Fourniture d'eau potable et assainissement d'urgence pour les structures de santé. Réponse rapide et à petite échelle à des épidémies de maladies contagieuses et/ou liées à l'eau. Appui à la détection précoce de maladies et traitement, intégration des actions mises en place dans le cadre d'actions globales dans le secteur de la nutrition, incluant une participation communautaire. Renforcement des capacités des communautés, afin de les préparer à mieux faire face à l'impact des sécheresses sur la santé, appui et renforcement des structures de santé existante. 	
Objectif spécifique 2: Coordonner les opérations des partenaires et augmenter le plaidoyer sur la réduction de risque de sécheresse dans les zones de la Grande Corne de l'Afrique affectées par la sécheresse.	1,000,000	Grande Corne de l'Afrique	Renforcement et appui à la FAO, amélioration des méthodes employées, coordination et supervision technique des opérations mises en place par les partenaires de la DG ECHO; renforcement des actions de plaidoyer et de sensibilisation envers les acteurs externes	- FAO - OCHA - UNDP-PNUD - OXFAM UK
TOTAL:	10,000,000			

¹⁹ ACCION CONTRA EL HAMBRE, (ESP), ACTION CONTRE LA FAIM, (FR), ACTIONAID, AGENCE D'AIDE A LA COOPERATION TECHNIQUE ET AU DEVELOPPEMENT, (FR), ARTSEN ZONDER GRENZEN (NLD), ASSOCIAZIONE VOLONTARI PER IL SERVIZIO INTERNAZIONALE (ITA), CARE INTERNATIONAL UK, CATHOLIC AGENCY FOR OVERSEAS DEVELOPMENT (GBR), CATHOLIC ORGANISATION FOR RELIEF AND DEVELOPMENT AID (NLD), CHRISTIAN AID (GBR), COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR), CONCERN WORLDWIDE, (IRL), COOPERAZIONE INTERNAZIONALE (ITA), DANChurchAID (DNK), DANSK RODE KORS, (DNK), DEUTSCHE WELTHUNGERHILFE e.V GERMAN AGRO ACTION (DEU)., DEUTSCHER CARITASVERBAND e.V, (DEU), FEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE, FOLKEKIRKENS NODHJAELP, (FKN), Fida International ry (Formerly: Finnish Free Foreign Mission/LKA), GOAL, (IRL), ISLAMIC RELIEF WORLDWIDE, International Rescue Committee UK, MEDAIR UK (GBR), MEDICAL EMERGENCY RELIEF INTERNATIONAL (GBR), MEDICOS SIN FRONTERAS (E), OXFAM (GB), PRACTICAL ACTION LIMITED, SOLIDARITES, (FR), Stichting World Vision Nederland, THE SAVE THE CHILDREN FUND (GBR), Tierärzte ohne Grenzen e.V (VSF G)., UNICEF, UNITED NATIONS - FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION, Vétérinaires Sans Frontières- Belgique - Dierenartsen Zonder Grenzen - Belgium, WORLD FOOD PROGRAM, WORLD VISION - UK, WORLD VISION (DEU)

7 - Evaluation

En vertu de l'article 18 du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire, la Commission est tenue de « procéder régulièrement à des évaluations d'actions d'aide humanitaire financées par la Communauté en vue d'établir si les objectifs visés par ces actions ont été atteints et de fournir des lignes directrices pour améliorer l'efficacité des actions ultérieures. » Ces évaluations sont structurées et organisées autour des questions générales et transversales qui font partie de la stratégie annuelle de la DG ECHO telle que les questions relatives aux enfants, la sécurité du personnel humanitaire, le respect des droits de l'homme et les questions de genre. Chaque année, un programme d'évaluation indicatif est établi après consultations. Ce programme est flexible et peut être adapté pour inclure des évaluations non prévues dans le programme initial, en réponse à des événements particuliers ou à des changements de circonstances. Pour de plus amples informations, consultez le site :

http://ec.europa.eu/echo/evaluation/index_fr.htm

8. MANAGEMENT ISSUES

Les actions d'aide humanitaire financées par la Commission sont mises en œuvre par des ONG, des agences spécialisées des États membres, et les organisations de la Croix-Rouge sur la base des accords cadre de partenariat (ACP) ainsi que par les agences des Nations Unies sur la base de l'accord cadre financier et administratif entre la Communauté européenne et les Nations Unies (FAFA) en accord avec l'article 163 des modalités d'exécution du règlement financier. Ces accords cadres définissent les critères établis pour l'attribution des conventions de subvention et de financement conformément à l'article 90 des modalités d'exécution et sont disponibles sur le site http://ec.europa.eu/echo/partners/index_fr.htm.

Pour les Organisations Internationales identifiées comme partenaires potentiels pour la mise en place de la décision, les actions seront gérées dans un cadre de gestion conjointe.

Les différentes subventions sont attribuées sur la base des critères énumérés dans l'article 7.2 du règlement concernant l'aide humanitaire, tels que la capacité technique et financière, la disponibilité et l'expérience, ainsi que les résultats des interventions entreprises dans le passé.